

**2025\_101\_AC\_Jurys\_examens\_ALLSH\_Master\_Neuropsychologie**

**LE PRESIDENT.**

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**ARRETE :**

**Article 1** : Le jury du Master domaine **Sciences humaines et sociales** mention **Neuropsychologie** est composé comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

<b>MASTER 1</b>	
<b>Semestre 1</b>	
<b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b>	
<u>Président(e) :</u> Raphaël Mizzi <u>Suppléant(e) :</u> Jérémy Béna	
<u>Liste des membres :</u> Bruno Truchet, Fabrice Guillaume	
<i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Marlène Abadie	
<b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b>	
<u>Liste des membres :</u>	
<b>Semestre 2 et Jury de MASTER 1</b>	
<b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b>	
<u>Président(e) :</u> Raphaël Mizzi <u>Suppléant(e) :</u> Jérémy Béna	
<u>Liste des membres :</u> Bruno Truchet, Fabrice Guillaume	
<i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Marlène Abadie	
<b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b>	
<u>Liste des membres :</u>	

## MASTER 2

### Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

#### **Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Bruno Truchet  
Suppléant(e) : Jérémy Béna

Liste des membres : Raphaël Mizzi, Fabrice Guillaume

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Marlène Abadie

#### **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 08/12/2025



Pour le Président et par délégation,  
Le Doyen l'UFR ALLSH

A large, handwritten blue ink signature is written over the typed text above. The signature starts with a vertical line on the left, followed by a curved line that loops back towards the left, and then a long, sweeping line extending to the right.